

Projet d'accueil temps libre des écoles Saint-André Enseignement fondamental



Ce projet d'accueil a été élaboré par les accueillant.e.s et la direction. Il est disponible sur le site internet de l'école www.isax.be.

1. L'accueil temps libre : un temps avant et après l'école

L'accueil matin et soir est ouvert à tous les enfants qui suivent régulièrement les cours dans l'établissement scolaire. Les enfants de toutes origines et/ou différents sont les bienvenus. L'équipe accueillante veille au respect des élèves entre eux.



Les parents signent leur adhésion aux différents projets à l'inscription. Préalablement à cela, les parents reçoivent toutes ces informations sur le site internet de l'école et lors d'une rencontre en nos bureaux.

L'école accueille les enfants pendant de larges périodes hors du temps d'enseignement. Il est donc important que l'organisation de cet accueil réponde au Code de qualité. Les temps d'accueil matin et soir veillent à l'épanouissement global de l'enfant.

L'école privilégie la présence d'une équipe stable et fidèle depuis de nombreuses années. Elle est composée de 8 accueillant.e.s.

Le personnel accueillant est impliqué au même titre que toute autre personne dans l'établissement scolaire. Les accueillant.e.s, dans le cadre de leur fonction, appliquent les différents projets de l'école. Leurs représentants ont la possibilité de rencontrer les directrices pour améliorer les services.

Trois réunions par an sont organisées entre les accueillant.e.s et les directions afin de bien coordonner le travail de tous les intervenants, de rappeler les attentes et d'écouter les propositions d'ajustement des activités, de l'organisation, ...

Il leur est possible également de travailler en complémentarité avec les enseignant.e.s, l'infirmière du PSE, l'assistante sociale et la psychologue du PMS de l'école.

Il est attendu de la part des accueillant.e.s :

1. Ponctualité

Il est important que chaque accueillant.e soit à son poste à l'horaire indiqué. Il appartient donc à chacun de déterminer ce qui lui convient pour être à l'heure, ou de prévenir le plus rapidement possible la secrétaire si un retard se présente. Il est attendu de la part des accueillant.e.s de ne jamais quitter leur poste, même si l'heure le justifie, sans qu'il n'y ait un relais par un adulte responsable.

2. Rôle actif et bienveillant

Dans le but de réduire les malentendus entre élèves, les accueillant.e.s sont actifs.ves et bienveillant.e.s. Ils.Elles veilleront à :

- Prévenir les comportements et les situations à risque ;
- Intervenir de façon systématique afin d'éviter l'escalade de conflits et d'assurer la sécurité maximale des élèves ;

- Intervenir auprès des élèves qui ne respectent pas les règles, renvoyer l'élève vers la charte, informer le/la titulaire et la direction en cas de situations difficiles ;
- Éduquer les élèves aux conduites sécuritaires et pacifiques dans le respect du règlement et de la charte ;
- Entrer en relation avec les élèves de manière positive et éducative ;
- Adopter un comportement ouvert, axé sur la confiance et le respect (contact positif et renforcer les bons comportements) ;
- Promouvoir l'utilisation de la roue des solutions.

L'utilisation du smartphone est interdite excepté pour un appel d'urgence à caractère professionnel.

3. Le positionnement et les déplacements des accueillant.e.s

Les accueillant.e.s couvrent une zone spécifique et s'y déplacent continuellement, de façon à la couvrir entièrement. Ses déplacements doivent se faire en périphérie de la zone attribuée.

En aucun cas, l'accueillant.e ne doit quitter la zone attribuée. Il responsabilisera les élèves en ne palliant pas leur(s) manquement(s).

L'accueillant.e filtrant les sorties entre 15.20 et 16.20 (le mercredi de 11.30 à 12.30) restera à la grille, tout en restant attentif aux autres élèves.

4. Collaboration

Les accueillant.e.s échangent constructivement et avec bienveillance. Ils.Elles sont solidaires pour la sécurité des élèves. Leur objectif est le bien commun.

Ils.Elles veillent à prendre des décisions qui relèvent de leur champ d'actions en concertation avec leurs collègues pour une bonne organisation de l'accueil, afin de garantir la sécurité des élèves. Aucune initiative individuelle n'est acceptée. Une proposition peut être soumise à la direction et à l'ensemble de l'équipe accueillante.

Le groupe Whatsapp est un outil de communication rapide et efficace pour une bonne organisation de l'accueil. Les messages déposés seront respectueux et d'ordre exclusivement organisationnel.

2. Les horaires de l'accueil temps libre

L'accueil des maternelles se fait de 7h30 à 8.30, de 12.10 à 13.30 et de 15.20 à 18.00.



L'accueil des primaires se fait de 7.30 à 8.30, de 15.20 à 16.20 et 16.40 à 18.00.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les élèves de la section primaire peuvent participer à une étude organisée de 15.40 à 16.40.

Le mercredi, l'accueil est opérationnel de 11.30 à 18.00. Dès 12.30, les enfants de M2 à P6 ont la possibilité de s'inscrire à une activité sportive.

Un accueil est organisé pendant les journées de conférence pédagogique.

Pour les périodes de vacances, suite à la demande de l'association de parents, l'asbl Dynamix 23 offre un éventail de stages.

D'autres solutions externes d'accueil peuvent être trouvées en collaboration avec les services communaux.

3. Coût et encadrement

➤ Coût de l'accueil :

- matin et soir maternelles et primaires : 0,30€
- après-midi/soir maternelles : 2,50€
- Étude primaire: 4€
- primaires après étude : 1,50€
- mercredi maternelles et primaires jusqu'à 13h30 : 2,10€ / jusqu'à 15h00 : 4,74€ / jusqu'à 18h00 : 7€

Une mutualisation est prévue pour les familles de 7.30 à 8.30 et de 15.20 à 16.20.

L'accueil est proposé à tous les enfants. Si la question financière devait constituer un obstacle à la participation d'un élève, il est possible de prendre contact avec les directions qui peuvent vous conseiller différentes démarches d'aides extérieures.

➤ Taux d'encadrement :

- du matin : 5 accueillants + 1 ALE
- du midi : 7 accueillants + 3 ALE
- du soir : 6 accueillants + 1 ALE
- du mercredi après-midi : 8 accueillants + 2 ALE

4. Le projet commun à toute l'école en tout temps

Notre projet d'école vise le bien-être de chacun par la bienveillance. Elle est un véritable enjeu d'avenir. En effet, le temps de l'enfance est précieux et c'est au cours de cette période si courte et si sensible que l'enfant pose les fondations de sa future vie d'adulte, avec l'aide et le modèle proposés par ses parents et les adultes éducateurs qui l'entourent.

La bienveillance implique une confiance réciproque dans le triangle : élèves, enseignants, parents. ... Elle suppose la volonté et la disposition

Ecoles fondamentale et primaire Saint André

Chaussée de Boondaël 216 – 1050 Ixelles

02/647 19 55 – www.isaxl.be



affective à construire un climat épanouissant permettant à chacun de devenir un individu responsable autonome, capable d'œuvrer positivement dans une collectivité. La bienveillance ne serait rien sans le respect, la coopération, l'écoute et le dialogue au quotidien.

Cultiver la bienveillance permet de maintenir l'école unie et solidaire. Elle offrira ainsi à tous les enfants la possibilité d'évoluer dans un environnement serein, attentif et valorisant. Croire en l'autre, être bienveillant envers lui, c'est lui signifier que demain n'est pas écrit d'avance, que l'avenir lui appartient...

Jésus voyait en chacun un être précieux. Prenons exemple sur lui, osons la bienveillance.

Le temps d'accueil se déroule dans des lieux sécurisés et sécurisants au quotidien de façon à préserver et encourager globalement le désir de découvrir, le désir d'apprendre, des enfants dans toutes les dimensions de son développement.

Les élèves de maternelles et primaires sont répartis dans des espaces différents. Sur le temps de midi, suite à l'expression du sentiment d'insécurité des élèves de 1ères et 2èmes primaires parmi toutes les primaires dans la cour arrière, ils ont été séparés des P3 à P6 et ont rejoint la cour avant.

L'espace maternel :

Les M2-3 y sont séparés des enfants d'accueil et M1 pour leur sécurité.

Cette séparation s'est faite suite aux constats de la diminution des accidents pendant la période Covid où les enfants étaient répartis en bulles.

Différentes zones sont délimitées également :

- zone calme sous le préau avec tables et bancs ;
- zone foot avec planning et une plage horaire pour les filles ;
- zone tableau et craies ;
- zone bacs à sable.

Des vélos, trottinettes, cerceaux, ballons, livres sont à disposition.

L'espace primaire est partagé en zones :

- 2 zones calmes : tables et bancs sous les arbres et préau ;
- Zone foot ;
- Zone basket ;
- Couloirs de course ;
- Zone de course ;
- Zone « jeux au sol » ;
- Centre de la cour jeux de groupes (avec ou sans ballons).



Pour la zone calme, des jeux sont à la disposition des enfants (jeux de cartes coloriage, jeux de société géants et classiques, tableau et craies, livres, ...)

Un règlement de la cour et une charte ont été élaborés par les délégués des élèves et des accueillants en collaboration avec des formateurs en discipline positive. Les accueillant.e.s en sont les garants.

Un planning pour la zone foot et basket par âge existe également pour permettre à chaque enfant de jouer en sécurité. Des plages horaires dans ces zones sont également prévues pour les filles pour apprendre aux garçons que l'espace appartient à chacun.

5. Le jeu, source d'apprentissage et de joie

Le jeu a une place primordiale dans la vie de l'enfant en lui permettant d'évoluer à tous les niveaux de son développement (physique, cognitif, affectif, émotionnel). Il est une source d'apprentissages et de joie et lui permet de mettre du sens, de maîtriser et de structurer ses expériences. Il va, par le biais du jeu, accroître ses réussites-erreurs tout en prenant du plaisir, l'aidant à développer sa créativité et son autonomie.

L'accueil des maternelles s'organise dans leur réfectoire et/ou dans la cour de récréation qui leur est réservée. Divers jeux sont prêtés aux élèves : vélos, trottinettes, jeux de société, livres... Ils bénéficient également de bacs à sable. Des cerceaux, diabolos, échasses sont également disponibles.

L'accueil des primaires s'organise dans leur réfectoire et/ou dans la cour de récréation qui leur est réservée. Des activités dirigées sont proposées telles que l'initiation au jeu d'échecs, jeux de dames, Puissance 4, un atelier d'art.

Occasionnellement, la salle de gymnastique et le local de psychomotricité sont utilisés avec, bien entendu, leur équipement.

Les accueillants utilisent une partie des subsides ONE afin de réapprovisionner et de varier les jeux et activités proposées aux enfants.

Les accueillant.e.s ont également à leur disposition des jeux de société, un matériel vidéo, des livres de coloriage et un coin bibliothèque.

6. Le temps libre ou ne rien faire

Ne rien faire est un temps d'arrêt nécessaire pour mieux reprendre ensuite.

Il n'y a pas d'imposition de jeux au sein de notre accueil mais que des propositions. L'enfant fait son choix en toute autonomie.

La notion de temps libre est importante. L'enfant sera amené à vivre dans une certaine autonomie à travers les différents temps prévus et organisés pour lui.

Pendant les temps libres, il pourra choisir dans quel « espace » aller et ce qu'il veut vivre dans cet espace, toujours sous l'œil bienveillant d'un.e accueillant.e Chaque espace contient des règles qui lui sont propres et que l'enfant doit respecter.

Outre ses temps libres, l'enfant se verra proposé des temps d'activités de type :

En maternelles :

Des chants, de la lecture d'histoire, des jeux collaboratifs, ... sont proposés pour développer l'imagination et la cohésion de groupe.

Une petite maison permet aux enfants une interaction lors de jeux symboliques.

En primaires :

Des jeux de société, les coins bibliothèque et de dessins-coloriage, les jeux de sol, les tableaux et craies et un mur en bois troué avec balles en mousse sont à la disposition des enfants. Des ateliers d'arts plastiques ou la projection de programmes pour enfants sont ponctuellement proposés également.

Les objectifs sont de viser la socialisation, la cohésion de groupes, le respect des différences et des genres, développer l'assertivité et l'empathie, la communication non violente via la DP, le partage des lieux, les habilités sociales, la cohésion de groupes et la lutte contre l'exclusion et le harcèlement, ...

Certaines activités ponctuelles sont organisées le mercredi après-midi au sein de l'école avec des prestataires culturels extérieurs présents sur le territoire de la commune (ex. : Musée d'Ixelles, animation Wheelie).

7. De l'organisation des activités à la santé

L'organisation des groupes choisie prend en compte les normes d'encadrement. Et favorise une continuité dans les relations entre adulte et enfant, entre enfants et dans l'activité propre de l'enfant (voir point 16).



Elle considère les différents rythmes des enfants, de chaque enfant en proposant, par exemple, une sieste pour les tout-petits le mercredi après-midi.

Les regroupements de sections sont décrites au point 3.

La sécurité physique et affective des enfants dans ces moments de regroupement est assurée grâce à l'écoute et au respect de ses besoins.

L'individualisation des pratiques dans les moments de regroupements (matin et soir) est favorisée grâce aux différentes zones de jeux proposées. La stabilité de l'équipe qui prend soin de chaque groupe est assurée comme repère rassurant et sécurisant pour l'enfant.

Le nombre d'accueillants dépend du nombre d'enfants régulièrement inscrits aux différentes périodes d'accueil et de leur âge.

Les membres du personnel qui encadrent les enfants sont expérimentés et bénéficient d'une formation continue : suivi de formations proposées par l'ONE ou possession d'un titre pédagogique et/ou acquisition de compétences sur le terrain au fur et à mesure des années. L'auto-formation est également encouragée.

Le personnel est engagé sur base d'un contrat à durée indéterminée ou a un statut d'ALE « stable ».

L'accueillant.e principal.e a, entre autres, comme mission de coordonner certaines démarches, d'observer les pratiques, de proposer et finaliser de nouveaux projets. L'équipe est encouragée à proposer des initiatives pour le bien-être physique et psychique des élèves et/ou des ajustements de l'organisation existante. Dernièrement, une réorganisation des services de repas a été proposée par deux accueillantes pour réduire les nuisances sonores engendrées par cette période.

Un entretien d'évolution annuel des accueillant.e.s est réalisé par les directions et prend en compte de leur savoir-être et de leur savoir-faire.

Des stagiaires renforcent ponctuellement l'équipe accueillante.

Un conseil des enfants de primaires est également instauré. Les élèves de primaires expriment leurs attentes et propositions. Ils amènent leur problématiques, leurs solutions, propositions à la direction, ... Une concertation préalable dans chaque classe est organisée ce qui permet l'exercice de la démocratie.

Les référents, au nombre de 2, y participent également pour écouter et prendre en compte les attentes et besoins des enfants afin de rendre l'accueil, au niveau primaire, le plus optimal possible. Ils.Elles ont été choisi.e.s parmi les accueillant.e.s et sont plus particulièrement attaché.es chacun à 3 années (P1-P2-P3 ; P4-P5-P6). Un rapport est rédigé et transmis aux directions.

En maternelles, une accueillant.e est référente.



Les accueillant.e.s ont un annuaire reprenant les coordonnées des parents qu'ils peuvent donc appeler avec un téléphone mobile en cas de souci de santé d'un enfant. Ils disposent d'une petite pharmacie (désinfectant, pansements) d'un thermomètre et de poches de glace.

Le protocole suivant est en application :

Procédure en cas d'accident

Un seul adulte pour s'occuper d'un enfant blessé. Les autres accueillant.e.s poursuivent la gestion des autres élèves.

Protocole

- **Mineur** (égratignure, petite blessure avec laquelle l'enfant peut se déplacer seul)
L'accueillant.e demande à l'enfant blessé d'aller se savonner l'égratignure avant de soigner la blessure. Pas d'intervention du secrétariat nécessaire.
- **Moyen** (petit coup à la tête ou douleur aux articulations suite à une chute)
L'accueillant.e mandate un élève **responsable** pour l'amener au secrétariat ou à la comptabilité. L'enfant est soigné en fonction de la blessure et le secrétariat ou la comptabilité informe le parent. Un rapport d'accident est rédigé par l'accueillant.e témoin dans le carnet prévu à cet effet.
- **Majeur** (choc à la tête, grosse chute et l'enfant ne peut se relever seul)
Laisser l'enfant étendu en lui assurant le meilleur confort possible, rester près de lui et envoyer un élève au secrétariat ou à la comptabilité. Rédaction d'un rapport d'accident par l'accueillant.e témoin dans le carnet prévu à cet effet.

Un document de déclaration d'accident est introduit à l'assurance en cas de besoin.

8. Assurer une vie saine à l'enfant

Les locaux sont aérés régulièrement pour la santé des enfants et des accueillant.e.s. Ils sont nettoyés une fois par jour, les sanitaires le sont deux fois par jour.



Le lavage des mains à l'arrivée dans le milieu d'accueil, avant et après chaque repas, avant et après la sieste, après le passage aux toilettes, après les jeux en extérieur est appliqué.

Les repas et goûters sont gérés par les accueillant.e.s. L'enfant n'ayant pas de pique-nique pourra rejoindre le dîner chaud. Des collations saines sont promues au sein de l'école. En cas d'oubli de la collation, un dessert du surplus du dîner chaud sera donné à l'enfant.

Les accueillant.e.s sont informé.e.s d'éléments concernant la santé des enfants (allergie, régime particulier, ...) par des fiches réalisées par le PSE à leur disposition.

L'équipe accueillante participe à la gestion des déchets promue par l'école. Le tri des déchets est encouragé. Les collations, goûters et pique-niques seront apportés dans une boîte à tartines ou à collations. En cas d'emballages individuels, ils seront retournés à la maison. Seules les gourdes sont autorisées (pas de bouteilles en plastique, de berlingots, ...), elles pourront être remplies dans le courant de la journée.

Un planning de nettoyage des cours est élaboré par deux accueillantes en début d'année scolaire. Une classe par jour est chargée de ramasser les papiers dans les cours.

Les activités en plein air sont encouragées par tous les temps. Un préau dans chaque cour offre un abri en cas de pluie.

Les enfants de maternelles ont des pantoufles lorsqu'ils sont en classe. Cela permet aux parents, par exemple, de leur mettre des bottes en caoutchouc en cas de météo très humide. Ils gardent ainsi les pieds bien au sec lors de l'accueil en extérieur.

Par temps de gel le matin et le soir, les enfants de maternelles et primaires sont accueillis dans leur réfectoire respectif.

Le mercredi après-midi, en primaires, en fonction des conditions météorologiques, les activités en plein air et les jeux à l'intérieur sont proposés en alternance.

9. Le rythme



Chaque matin, chaque enfant est accueilli entre 7.30 et 8.30 par un « bonjour » accompagné de son prénom. Il connaît les deux accueillant.e.s par section qui le reçoit, ce qui le sécurise.

D'après les conditions météorologiques, ce temps se déroule soit à l'intérieur, différents jeux sont à disposition des enfants et sont placés sur les tables (blocs, livres, dessins, poupées, puzzles...), soit à l'extérieur dans les cours.

A 8.30, les enfants de maternelles se dirigent vers leur classe, les accueillant.e.s veillent à ce que ce moment se passe dans le calme.

En primaire, à 8.30, les enfants se rangent, les accueillant.e.s veillent à ce que chaque classe soit prise en charge par une enseignant sinon il/elle accompagne la classe jusqu'à son local et la prend en charge jusqu'à son arrivée.

Le temps de midi, deux accueillant.e.s gèrent chaque réfectoire (maternel et primaire) et quatre accueillant.e.s gèrent les cours respectives. L'équipe est complétée par des ALE.

Les élèves d'accueil et M1 font la sieste de 12.30 à 13.30 en présence d'une accueillante et des puéricultrices. Un local spécifique est à leur disposition. Elles veillent à ce que chaque enfant passe aux toilettes et se couche avec sa couverture, son coussin, son doudou et éventuellement sa tette sur le lit qui lui est attribué tout au long de l'année. Une ambiance calme et sereine est installée. Les rideaux et stores sont fermés. Si un enfant ne veut pas dormir ou pleure, l'accueillante le réconforte, l'apaise et l'aide à s'endormir.

Lors de l'accueil du soir en maternelles, les enfants prennent le goûter avec deux accueillant.e.s. Les enfants ont 30 min. pour prendre le goûter dans le calme. Ce moment dans le réfectoire se veut convivial.

En plus du temps libre, nous proposons aux élèves un éventail d'activités parascolaires en espérant qu'un maximum d'élèves puissent y trouver ce qui correspond à ses intérêts.

Les inscriptions se prennent en début d'année, les listes sont transmises alors par l'école et nous avons un.e accueillant.e responsable pour préparer les élèves inscrits et les confier aux intervenants.

Ces cours facultatifs répondent à un besoin de détente et de rencontre dans un cadre différent de celui de la classe.

Les activités des lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 12h35 à 13h25 :

Bricolage - Danse classique – Atelier lecture - Accro-gym, Cirque, Minifoot, Multisports - Echecs – Chorale -

Les activités du mercredi après-midi :

Danse Jazz, initiation à la danse – Multisport



Les activités du soir de 15h40 à 16h40 :

Multisports – Chorale

Si le temps le permet, les enfants de la section maternelle jouent dehors dans la cour de récréation.

Par temps de gel, les élèves restent à l'intérieur. Les accueillant.e.s proposent des activités telles que des chants, des comptines, des animations de jeux de sociétés.

Les primaires montent de 15h40 à 16h40 pour faire leurs devoirs à l'étude sous la surveillance d'enseignant.e.s.

Après 16.40, ils rejoignent la cour et sont sous la responsabilité des accueillant.e.s. Les enfants ont accès aux zones et jeux cités plus haut. Il y a également des jeux de société et les coins bibliothèque et dessins-coloriage disponibles pour la section primaire.

L'après-midi du mercredi ou les journées pédagogiques sont rythmés par un temps libre de jeux, un temps pour le repas du midi, un temps pour les jeux libres et ceux organisés, un temps convivial pour le goûter, à nouveau un temps pour les jeux libres et organisés (ateliers artistiques et projection de programmes pour enfants).

10. La place de l'enfant

Les enfants différents sont pris en compte, les accueillant.e.s les laissent évoluer à leur rythme, connaissent leurs besoins spécifiques et y répondent avec attention et patience. Leur autonomie est respectée tout en étant attentif aux limites de ceux-ci pour veiller à leur sécurité et tout en garantissant leur intégration (sensibilisation des autres enfants, lutte contre l'exclusion et la stigmatisation.)

Chacun d'eux a sa place et a quelque chose à apporter dans notre communauté de vie. Nous apprenons aux enfants que chacun mérite le respect. Nous mettons un point d'honneur à célébrer le positif et les progrès de chacun.

Une application de traduction est utilisée pour faciliter la communication avec les élèves non francophones.

11. La confiance en soi et l'autonomie

L'expression des émotions des enfants est accueillie par le dialogue avec



l'enfant sans jugement, avec ses parents et/ou son enseignant si nécessaire,

Face au refus d'un enfant, l'accueillant.e privilégie le dialogue pour en comprendre les raisons du refus. Il/elle le sensibilise également au partage et ne l'oblige pas à jouer.

Si l'enfant détourne le jeu avec créativité sans se mettre en danger lui-même ou les autres, il/elle le laissera faire.

Pour favoriser l'autonomie, en cas de conflit, l'accueillant.e invite d'abord l'enfant à trouver une solution par lui-même pour le vivre au mieux.

12. Le développement de la socialisation

La petite maison et les modules de la cour des maternelles permet le jeu symbolique. C'est une forme de communication non verbale qui permet aux enfants de se comprendre et de se connecter. Il est essentiel à la construction de l'identité et à la socialisation.

Pendant l'accueil du midi, les P1-2 sont séparés des autres années de primaires après avoir testé le mélange de tous les élèves et cela pour leur sécurité et permettre aux accueillant.e.s et référent une meilleure interaction et une observation de chacun.

En cas de situation d'agressivité, ou de conflits, les accueillant.e.s utilisent le dialogue, l'écoute active et passive, la Roue des solutions et la Charte, les cartons de couleurs.

Le règlement de l'école est affiché dans les cours et est repris dans leur journal de classe des élèves de primaires. Celui-ci est débattu durant les réunions des délégués de classes. Il est rappelé à l'enfant qui le transgresse via le dialogue, les cartons de couleurs, les rencontres individuelles avec les référents.

13. Place des professionnels

Les valeurs communes des accueillant.e.s de l'école Saint André sont :

Écoute active et passive, empathie, compassion, dialogue, bienveillance, respect, sécurité et justice...



L'observation, l'écoute, l'accompagnement, le soutien et le non jugement sont essentiels pour offrir un cadre dans lequel les enfants peuvent se sentir d'être aux-mêmes (se décharger, se reposer, s'exprimer, créer etc).

14. Communication avec les parents

En pratique :

L'équipe des accueillant.e.s du temps libre établit une relation de confiance avec les parents et les enfants. Elle est, dans de nombreuses situations, le trait d'union entre les parents et l'institution. Elle relaiera les petits soucis passagers, les éventuelles craintes, ... car un échange est établi avec chacun des parents qui le souhaite sur rendez-vous.

Des échanges constructifs se vivent entre l'équipe accueillante et la famille grâce à des communications téléphoniques, des mails, des avis dans le journal de classe Les accueillant.e.s sont des relais indispensables.

15. Les règles de vie

Le personnel d'accueil se réfère aux différents projets qui régissent la vie à l'école. Les accueillants appliquent les projets éducatif, pédagogique et d'école ainsi que le code de vie de l'élève.

L'accueillant.e, au même titre que l'enseignant, est habilité à prendre des mesures pour maintenir l'ordre et la discipline dans l'établissement. Un règlement est d'application dans chaque cour et au réfectoire.

Certain.e.s accueillant.e.s sont formé.es à la Discipline Positive. Elle encourage chez l'enfant le développement de ses habiletés sociales dans un esprit de respect mutuel.

C'est dans ce sens qu'une charte a été élaborée pour la cour des primaires tandis qu'une roue de solutions en cas de conflit a été construite par les délégués des élèves de primaires. Elle promeut l'autonomie des élèves.



La qualité de l'accueil est sans cesse en évolution ; chaque accueillant.e prend à cœur sa fonction, se forme en conséquence et n'a pas peur de présenter à la direction des suggestions pour l'amélioration du service.

Les accueillant.e.s ont la possibilité de se rencontrer dans la salle des membres du personnel quand ils le souhaitent.

Une réunion trimestrielle de coordination est organisée avec les directrices.

Au quotidien, ils ont la possibilité de remonter les soucis éventuels aux directions.

16. Relations accueillant.e.s – enfants

Chaque accueillant.e intervient auprès des élèves en cas de mal-être, de conflit, d'accident, ... pendant les moments d'accueil. Ces interventions sont suivies de rencontres individuelles avec le référent de l'enfant pour favoriser le maintien des repères. Au fil du temps, une relation de confiance s'établit.

Pour accueillir les éventuelles résonances affectives des adultes en lien avec les émotions exprimées ou les situations vécues par les enfants, les accueillant.e.s peuvent échanger avec la direction, la psychologue du PMS ou l'infirmière du PSE.

Des échanges avec l'équipe pédagogique permettent à l'équipe accueillante de comprendre certains comportements d'un enfant.

Le passage d'informations entre accueillant.e.s se fait pendant les temps de pause sur le groupe WhatsApp ou lors de rencontres informelles.

Des relations de bienveillance, de respect de la différence, de confiance sont promues entre enfants, entre enfants et accueillant.e.s, entre membres

La transgression éventuelle de la règle est régie par un système de cartons jaunes, oranges et rouges. Les élèves connaissent les conséquences qui seront appliquées en cas de réception d'un carton.

Le présent projet est sujet à modification en fonction des circonstances de son application.

Fait le 20 février 2006 et approuvé par le Pouvoir Organisateur.

Modifié le 29 octobre 2010, le 01 septembre 2014, en février 2015, en février 2016 et en juin 2021.